

## Tricher au bac, c'est bientôt fini !



Le ministère de l'éducation nationale va imposer des calculatrices spécifiques au baccalauréat d'ici à trois ans. Cette mesure anti-fraude a pour objectif d'empêcher la tricherie aux examens. A partir de

- 5 l'année 2018, les lycéens qui auraient programmé des antisèches dans leur calculatrice ne pourront donc plus les consulter. Ils auront le choix entre deux types de machines : une calculatrice classique, plate et non programmable
- 10 disposant d'un « mode examen ». Une fois ce mode activé, il devient impossible d'accéder à la mémoire interne de l'appareil. Le « mode examen » bloque également la transmission de données à distance par wi-fi et Bluetooth.
- 15 Cette note du ministère met un terme au flou juridique qui existait jusqu'alors. 44 la circulaire de 1999 qui autorise l'utilisation des calculatrices n'interdisait pas explicitement au candidat de consulter pendant l'examen des formules
- 20 enregistrées.

d'après *Les Dossiers de l'Actualité*, juin 2015

## Tekst 12 Tricher au bac, c'est bientôt fini !

---

- 2p 43 Op welke **twee** manieren maakt de instelling ‘mode examen’ op een rekenmachine het de eindexamenkandidaten onmogelijk om te frauderen?
- 1p 44 Choisissez le(s) mot(s) qui manque(nt) à la ligne 16.
- A En effet,
  - B Ensuite,
  - C Même
  - D Néanmoins,

---

### Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.